

DIRECTION DE LA VOIRIE

Gestion de l'Espace Public
152 avenue Robert Bompard
30033 NIMES Cedex 9
Tél : 04.66.70.37.50
Courriel : GEP@nimes.fr



**DEMANDE D'ARRETE MUNICIPAL
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

**NE CONCERNE PAS LES DEMANDES FOIRES ET
MARCHES** (ex. : Occupation du Domaine
Public par les terrasses de restaurants)

ENTREPRISE / PARTICULIER

NOM : Prénom :

SIRET : APE :

Adresse :

CP : VILLE :

Téléphone : Mobile :

Email :@.....

Responsable du chantier : Tél. :

Objet de la demande (ex. : Déménagement, Travaux, Livraison, Echafaudage, Benne, Palissade) :
.....

Adresse d'occupation :

Date du : au

Nombre de véhicules : Type de véhicule :

Immatriculation des véhicules (obligatoires en zone piétonne*) :

Mesures de STATIONNEMENT souhaitées (livraison, stationnement, trottoir, etc.) :
.....
.....

Mesures de CIRCULATION souhaitées (**Joindre un plan des travaux précis**), (Demi-chaussée, alternat manuel/feux, rue barrée...)
.....
.....

Utilisation ENGIN DE LEVAGE : OUI NON

Demande déposée le :

Quartier Ecusson ceinturé par les Boulevards Amiral Courbet, Général Perrier, Daudet, Victor Hugo, Arènes, Libération, délimitée par des bornes amovibles

Signature du Demandeur

*L'arrêté municipal sera disponible sous **10 jours ouvrables** au Service Gestion de l'Espace Public*

Un rendez-vous avec un surveillant de travaux est nécessaire 10 jours ouvrables avant délivrance de l'Arrêté Municipal pour la mise en place des Echafaudage, Benne et Palissade.

Formulaire à renvoyer par courriel à : GEP@nimes.fr